



Offre Ref : 480341

## Agent technique polyvalent

Date de publication : 22/02/2019

Date limite de candidature : 15/03/2019

Date prévue du recrutement : 01/04/2019

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT TECHNIQUE

## MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Sur l'ensemble des établissements scolaires du premier degré de la Communauté de communes (Anglure, Barbonne-Fayel, Conflans sur Seine, Esternay, Gaye, Les Essarts le Vicomte, Fontaine-Denis-Nuisy, Saint-Just-Sauvage, Saudoy, Sézanne), vous assurerez les missions suivantes :

Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels

- Arroser les espaces verts et fleuris
- Tondre les surfaces en herbe
- Effectuer des plantations
- Tailler et entretenir des haies et des arbres
- Débroussailler les espaces publics (sentiers, cimetière, talus)
- Évacuer et valoriser les déchets verts
- Appliquer des traitements phytosanitaires
- Conduire les travaux d'entretien et de nettoyage des aires de jeux, des surfaces et des espaces sportifs

Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments

- Identifier et signaler des dysfonctionnements dans un bâtiment
- Effectuer des travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, serrurerie, chauffage, menuiserie, plomberie, etc.)
- Tenir à jour des registres d'intervention
- Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers et artisans

Entretien courant des matériels et engins

- Nettoyer, entretenir et ranger les outils, équipements et matériels après usage
- Réaliser des réparations et des dépannages de premier niveau
- Prévoir la maintenance ou le renouvellement d'un équipement ou d'un matériel
- Renseigner les documents et les carnets de bord relatifs à l'utilisation ou à l'entretien d'un équipement, d'un matériel ou d'un engin
- Appliquer les règles d'utilisation et de stockage des matériels et produits
- Alerter sur les risques, la vétusté, le dysfonctionnement ou la mise aux normes d'un équipement, d'un matériel, d'un engin

Application des règles de santé et de sécurité au travail

- Signaler les lieux et conditions de son intervention
- Prendre connaissance et appliquer des consignes d'HSCT
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements
- Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective
- Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées
- Signaler un accident et alerter les services de secours

Profil recherché : BEP ou CAP ou diplôme équivalent dans une spécialité technique des métiers du bâtiment.

- Avoir des aptitudes, favorisant la polyvalence professionnelle et l'utilisation aisée de machines/outils dans différentes spécialités techniques du bâtiment.
- Aptitudes à mettre en oeuvre des préconisations techniques réglementaires, y compris aptitudes à appliquer les règles de sécurité sur chantier ou en atelier.
- Sens de l'organisation et aptitudes à travailler de manière autonome (rigueur, sérieux et

sens des responsabilités)

- Sens des initiatives et facilité d'intégration sur des missions différentes.
- Aptitudes à travailler en équipe (qualités relationnelles, sens de la diplomatie, discrétion)
- Aptitude et goût du travail de terrain
- Connaissance de l'organisation de la collectivité, du fonctionnement des services et des procédures de validation
- Titulaire du permis B

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Territoire intercommunal

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

## AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

CNAS

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

CTE DE COMMUNES SEZANNE SUD OUEST MARNAIS  
Promenade de l'Aube  
51260 ANGLURE

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.